

en ligne en ligne

BIFAO 89 (1990), p. 73-80

René-Georges Coquin, Jules Leroy, Paul Van Moorsel

La croix, dite de Théodote, du Musée de Berlin-Est [avec 2 planches doubles].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

LA CROIX, DITE DE THÉODOTE, DU MUSÉE DE BERLIN-EST*

Parmi les nombreux papiers et documents que l'abbé J. Leroy a légués à la bibliothèque de l'École pratique des hautes études, 5° section, se trouvent des notes relatives à l'objet publié ici, des photographies ¹ et des dessins exécutés d'après ces photographies dont nous n'avons malheureusement pas pu retrouver l'auteur ²; ces dessins sont reproduits ici (pl. VIII et IX) car plusieurs détails de l'objet ne se voient pas ou se voient mal sur les photographies, l'objet étant en argent, lequel est un peu oxydé. Il nous a paru plus clair pour le lecteur, après avoir donné une description d'ensemble de l'objet, de décrire d'abord ce que nous désignons comme le « recto », c'est-à-dire le côté où se trouve l'image du crucifié, le « verso » étant l'autre face et, pour chacune de celles-ci, de dire d'abord ce qui est évident, soit du fait que la représentation est obvie — par exemple lorsqu'il s'agit de la représentation d'un crucifié — soit parce qu'une inscription copte nous précise ce qui est dessiné; ensuite nous noterons ce qui reste douteux ou discutable pour des spectateurs d'aujourd'hui.

I. DESCRIPTION GÉNÉRALE

Il s'agit d'une croix votive, ce qui est souligné par le fait qu'on fait mention de la donatrice ainsi que du dédicataire (un monastère (probablement) dédié à Apa Šenute, dont nous ignorons l'emplacement, étant donné que nous ne connaissons pas le lieu exact de la découverte); ses dimensions, 0,302 m pour sa hauteur et 0,253 m, excluent qu'il s'agisse d'une croix manuelle, ou d'une croix de procession, puisqu'elle ne présente pas

- * Cette croix a disparu au cours de la Seconde Guerre mondiale dans les destructions subies par le musée.
- 1. Une nouvelle série de photographies, faites d'après les anciens clichés, nous a été aimablement communiquée par le directeur du musée de Berlin-Est, lequel nous a donné l'autorisation de les reproduire.
- 2. L'auteur de ces excellents dessins n'est ni M. P. Clipet, auteur des nombreux dessins qui illustrent les ouvrages de l'abbé Leroy, ni P. Laferrière; nous aurions été heureux de mentionner ici le dessinateur de ces planches.

d'appendice aigu, qui permette de la fixer sur une hampe de bois. Elle semble destinée à être simplement posée sur une surface quelconque et appuyée contre un mur; on remarquera qu'elle comporte au sommet du bras vertical, et aux extrémités de la partie horizontale, comme aussi à la partie inférieure de celle-ci, des trous destinés, vraisemblablement à fixer des guirlandes ou pendeloques, comme celles que nous voyons sur des croix peintes au fond de niches d'oratoires aux Kellia ³.

Pour ce qui est de sa date, on notera que O. Wulff ⁴ pensait au VI^e/VII^e siècle, tandis que J. Leroy, dans les notes qu'il a laissées, penchait pour le début du VII^e siècle; chacun d'eux, par conséquent, optait pour une période précédant de peu l'invasion musulmane. L'un de nous date aussi cette croix du VI^e ou du VII^e siècle (P. Van Moorsel tout comme O. Wulff).

Elle est du type « croix grecque », les extrémités des bras étant légèrement épatées. On remarquera qu'elle a subi une réparation encore visible, car il s'agit d'une feuille (d'argent?) maintenue sur la croix pour la consolider, par des rivets.

II. DESCRIPTION DÉTAILLÉE

A. Recto.

La partie centrale est occupée par une croix plus petite, bien que l'élément vertical de cette croix ne soit pas visible. Le crucifié n'est pas représenté nu, et âgé, mais jeune et vêtu d'une tunique, qu'il faut peut-être appeler « kolobion », bien que ce dernier ait été sans manches ⁵; dans ses notes, J. Leroy estimait que des croix semblables sont connues en Syrie; on renverra le lecteur à ce qu'il écrit lui-même, quand il parle des croix en traitant des enluminures des manuscrits syriaques ⁶; on notera que cette croix de Théodote s'éloigne du type « oriental » de la croix, en cela qu'elle représente le crucifié, bien qu'habillé, jeune et les yeux ouverts. Il est remarquable qu'il est présenté de trois-quarts, tourné vers sa mère, et sa chevelure retenue par un bandeau. Le nimbe qui lui est donné

- 3. On trouvera la reproduction de l'une d'entre elles dans le n° 133 (décembre 1988), de la revue « Dossiers histoire et archéologie », entièrement consacré aux Kellia, p. 71, bien que celle-ci paraisse être une croix processionnelle, car elle avait une hampe.
- 4. Die altchristlichen und mittelalterlichen byzantinischen und italianischen Bildwerke, tome III, fasc. 1/2, Berlin-Leipzig, 1909, p. 226-227. Il est notable que certains auteurs et non des moindres, tels J. Strzygowski, Koptische Kunst, Vienne, 1904, p. 341, donnaient Louqsor comme lieu de provenance. Volbach a noté sur l'exemplaire
- manuel du catalogue de Wulff, près de la notice concernant cette croix « von Bissing (evtl.) in Luxor erworben » (acquis par Bissing (éventuellement) à Louqsor).
- 5. Voir l'article de E. Lucchesi-Palli, « Kolobion » dans *Lexikon der christl. Ikonographie*, tome 2, p. 541-542.
- 6. Les manuscrits syriaques à peintures, conservés dans les bibliothèques d'Europe et d'Orient (Bibl. archéol. et histor., 77, Inst. franç. d'archéol. de Beyrouth), Paris, 1964, p. 113 et suiv. Je ne pense pas pour ma part (R.-G. Coquin) que cette croix ait, d'abord, un sens apotropaïque.

est « cruciforme », ce qui le distingue des autres saints figurés sur cette croix. De chaque côté de cette croix sont représentés deux médaillons, avec à l'intérieur de ceux-ci, Marie, sa mère, et à droite pour le spectateur, un « Jean », le nom n'est pas visible sur la photo, en raison d'une oxydation du métal, mais celui-ci est noté par O. Wulff; s'agit-il de saint Jean-Baptiste ou de saint Jean L'Évangéliste? On remarquera qu'il semble bien qu'on ait là une « deèsis », et donc que ce soit Jean-Baptiste qui soit ici représenté; de plus, il est représenté barbu, or, fréquemment, Jean l'Évangéliste est représenté imberbe; il est donc plus vraisemblable que cette figure soit celle de Jean-Baptiste 7.

De chaque côté du crucifié est disposée sur 4 lignes une inscription copte; à droite, entre le crucifié et sa mère, on lit :

+ ΔΜΔ || ΘΕΟΔΦ || ΔΗ ΤΜΟ || NAXH

Ama Théodote la moniale;

dans les deux médaillons on a indiqué les personnages représentés :

[à droite] HAFIA + MAPIA, La sainte Marie;

[à gauche] ALIOC IMANNHC, saint Jean;

sur la partie supérieure, dans un médaillon, est figuré un ange, ce dont on ne peut douter, car il a des ailes, et sa chevelure est retenue par un diadème; on notera que son nimbe est marqué d'une croix, en bas à droite; bien qu'aucune inscription ne nous assure de l'identité de cet ange, comme le verso présente aussi un médaillon, avec un ange dont l'identité est assurée par une inscription : « l'archange Gabriel », l'un de nous (P. Van Moorsel) en déduit qu'il s'agit de l'archange Michel. Cette figuration ne peut être celle du personnage indiqué par l'inscription au-dessous :

+ AMA MAN || NOY YKOY || MENOY KAI || META AP || XHMAN || APITOY

Ama Man-nou higou-mène et grand archimandrite.

7. L'un des signataires de cet article (P. Van Moorsel) estime que le crucifié paraît plutôt placé devant la croix, ce qui ferait comparer cette dernière à celle, fameuse, du kôm 219 des Kellia, où nous voyons également un Christ (buste) superposé à une croix (voir la reproduction dans Fr. Daumas et A. Guillaumont, Kellia, kôm 219 (FIFAO 28), Le Caire, 1969, fasc. 2, pl. XXXIX. — On remarquera aussi que la croix (incomplète) intérieure supporte un écriteau, sur lequel est

simplement écrit « $\Pi\lambda \Pi POC$ » (titre), avec une confusion entre le « T » et le « λ », commune en Égypte, et une hyper-correction, le graveur craignait qu'on le soupçonne de «lambdacisme » et a écrit un « P » au lieu d'un « λ »! Ce mot « $\tau l\tau \lambda os$ » est celui-là même qu'emploie l'Évangile de Jean, pour désigner l'écriteau que Pilate fit apposer au-dessus de la croix de Jésus : Jo. 19, 19-20.

On connaît une Mannou, abbesse d'on ne sait quel monastère, attestée par un colophon ⁸, qui donna un manuscrit au monastère de la mère de Dieu, celui, appelé plus tard « dayr al-Abyaḍ » à Sūhāǧ; malheureusement, nous ignorons la date exacte de ce manuscrit (l'éditeur, A. Van Lantschoot estime que ce manuscrit est du X^e siècle; du moins, ce colophon atteste que ce nom, Mannou, était commun chez les Coptes, bien qu'il soit absent des listes dressées par Heuser ⁹.

On doit noter l'inscription placée entre le crucifié et le médaillon, où est figuré saint Jean : c'est en effet, la dédicace de l'objet (sur 5 lignes) :

 4 папепе || пестах || рос пта || оболютн || смінитя сапафеноуте

 Ceci est la croix que Théodote (fit) confectionner pour (le monastère

 d') Apa Senute.

Cette inscription est importante, car c'est elle qui précise le genre de la croix : une croix votive, et nous indique à la fois, quelle en est la donatrice, et quel en est le dédicataire, bien que nous soyons dans l'impossibilité de préciser l'identité de l'une et de l'autre; au sujet de cette formule, nous devons faire deux remarques.

- a. La forme du verbe (pronominale) CMIHHT || n'est pas attestée, nous semble-t-il, tant par A coptic Dictionary de W.E. Crum, que par les suppléments qu'on en a donnés 10; elle mérite d'être notée par les coptisants.
- b. Le dédicataire est simplement désigné « ATIA QUENOYTE »; nous croyons qu'il faut sous-entendre « le monastère d' », car il serait invraisemblable que cette croix ait été destinée à saint Šenute lui-même (mort en 451 ou 466 A.D.); mais, il est aussi peu probable qu'il s'agisse du « Dayr al-Abyad » près de Sūhāğ, car les formules analogues des colophons 11 de manuscrits explicitent toujours « l'église » ou « le monastère » ou « le topos »; nous ne trouvons jamais une formulation aussi elliptique; bref la supposition qu'il faille comprendre « le monastère » (d'Apa Šenute) nous paraît s'imposer.
- 8. A. Van Lantschoot, Recueil des colophons des manuscrits chrétiens d'Égypte, I. Les colophons coptes des manuscrits sahidiques, 2 fasc. (Bibl. du Muséon, 1), Louvain, 1929, réimpr. Milan, 1973, n° 88, 1er fasc., p. 150-151.
- 9. G. Heuser, Die Personennamen der Kopten 1 (Stud. z. Epigr. u. Papyrusk., I/2), Leipzig, 1929; un précieux index a été établi par W. Brunsch, dans Ench. 12 (1984), p. 119-153; cependant F. Preisigke, l'indique dans son Namenbuch, 1922, réimpr. à Amsterdam en 1967, col. 205, lequel recense les données des papyrus; on trouve aussi « Manne » et Mannè »; tous ces noms sont féminins; « Manné » est une graphie relevée une seule fois par W.C. Till, Datierung und Prosopo-

graphie der koptischen Urkunden aus Theben, Vienne, 1962, p. 135.

- 10. R. Kasser, Compléments au Dictionnaire copte de Crum (BEC 7); Le Caire, 1964, s.v. CMINE.; du même, Compléments morphologiques au Dictionnaire de Crum, dans BIFAO 64 (1966), p. 19-66; J. Drescher, The Coptic Dictionary. Additions and Corrections dans BSAC 16 (1961-1962), p. 285-288; du même, The Dictionary. Further Notes and Comments, Ibidem, 17 (1963-1964), p. 185-195; W.C. Till, Beiträge zu W.E. Crum's coptic Dictionary, Ibidem, 17 (1963-1964), p. 197-224.
- 11. A. Van Lantschoot, op. cit. (note 7, ci-dessus), nos 51 et suivants.

Enfin, au bas de cette croix est figurée une femme peut-être à genoux, tenant une bougie dans chaque main et, ^{11 bis}, apparemment en position d'orante ¹². Mais, de qui s'agit-il? De la donatrice, dont le nom est indiqué entre le buste de Marie, et le crucifié, ou bien est-ce l'abbesse du monastère de la donatrice, celle dont le nom et la charge sont désignés entre le dessin d'un ange (Michel?) et le crucifié?

Résumons-nous.

- a. Ce qui semble assuré. La représentation du crucifié, jeune et vêtu, entouré de sa mère, Marie et d'un Jean (peut-être le Baptiste); la dédicace et le nom de la donatrice.
- b. Ce qui reste douteux. L'identité de l'ange qui est représenté au-dessus de la croix, dont la petite croix fait deviner le bâton, surmonté d'une croix, attribut des archanges; de même la réalité de l'orante tenant dans ses deux mains une bougie allumée : est-ce la donatrice, la moniale Théodote, ou l'abbesse du couvent « Mannou »; de même, reste en question si le groupe comprenant Jésus-crucifié, Marie, qu'il paraît regarder, et Jean barbu (peut-être le Baptiste) forme une « deèsis » ou non? La plus ancienne scène de « Deèsis » est celle de la mosaïque de Sainte-Catherine du Sinaï, datée du milieu du VI° siècle, quoique le Christ y figure sous la forme d'un symbole ¹³.

La figuration du Christ, en tant que crucifié ne paraît pas exister avant le V° siècle; et, ensuite, on le trouve, revêtu d'un « colobium » à la fin de ce siècle (évangéliaire dit de Rabboula [bibl. laurentienne de Florence, Plut., I, 56, f° 13^r] on en a une reproduction dans l'ouvrage de J. Leroy, déjà cité [note 6], pl. 32); il est aussi représenté sur quelques ampoules de Monza ou Bobbio ¹⁴ qui sont un peu plus récentes, et sur un « reliquaire »

11 bis. Cette représentation d'une femme tenant deux bougies est précieuse, pour l'histoire, de l'utilisation des cierges dans le culte - ce qui ne semble pas avoir été abordé. À ce propos, nous signalons à ceux que cela intéresse d'une part, deux tapisseries du musée du Louvre représentant, l'une, un personnage en orant ayant à sa droite un candélabre avec un cierge allumé (Louvre, E. 29 307) (une croix ansée pourrait indiquer qu'il s'agit d'une figuration chrétienne); l'autre n'est peut-être pas chrétienne et représente un personnage près d'une colonne (Louvre, E. 10 530, reproduit en couverture d'une exposition à Guiry-en-Vezin, en 1986) tenant en chaque main, un flambeau; à ces deux tissus du musée du Louvre (qui m'ont été aimablement signalés par M^{me} D. Bénazeth, conservateur, que je remercie vivement), on peut adjoindre celui, en tissu bouclé aussi, du « Textile Museum » Washington D.C. [U.S.A.] (Catalogue de l'exposition copte de Paris, 1964, nº 173 (avec

reproduction); d'autre part, on peut alléguer, ici, un texte beaucoup plus récent certes, celui d'une lettre de Louis IX, adressée au sultan Malik Şāliḥ, citée par al-Maqrīzi, dans son Hitat (éd. Bulāq, 1853) tome I, page 219, ligne 22: ... quand tu te présenterais devant moi, entouré de prêtres et de moines, tenant en ma présence un cierge à la main en (signe de) soumission aux croix, cela ne m'empêcherait pas de marcher contre toi...; d'après ce dernier texte, les cierges allumés seraient une expression de l'adoration de la croix, ce que signifie, probablement, ici, ce geste.

- 12. On relèvera que cette femme agenouillée porte un nimbe!
- 13. Th. v. Bogyay, « Deèsis », dans Lexikon d. christl. Ikonogr., tome I, 494-499; la plus ancienne représentation d'une vraie « deèsis » serait du milieu du VII^e siècle (S. Maria antica de Rome).
- 14. Voir A. Grabar, Les ampoules de Terre Sainte, Paris, 1958, pl. 22, 24 et 40.

7 A

du « Sancta Sanctorum » du Vatican ¹⁵, du VII^e siècle. Tous ces témoins sont de Palestine ou de Syrie, mais se distinguent de notre croix en cela qu'ils représentent Jésus, comme barbu. Donc, cette croix de Théodote est à rattacher d'une part à une époque située entre le V^e et le VII^e siècle et d'autre part, a toutes chances de provenir du Proche-Orient les inscriptions coptes militant pour un atelier égyptien.

Notons, en terminant, mais cela vaut aussi pour le « verso », que des feuilles d'acanthe remplissent les espaces vides des écoinçons de chaque extrémité des bras.

B. Verso.

Comme au recto, le centre de cette croix est occupé par une figure principale, bien que celle du verso soit secondaire, par rapport au crucifié du recto. Ici, nous avons une tête féminine, entourée d'un nimbe ce qui trahit la qualité que l'artiste entend lui reconnaître. Chaque bras latéral est occupé par un ange, désigné nommément :

[à droite] + AFFE | AOC KYAIY ange du Seigneur; [à gauche] + AFFI | AOC KY ange du Seigneur.

On remarquera que chaque fois ce titre est précédé d'une croix, et que le nom «κγλιγ» dénote un lambdacisme (λ au lieu de p) qui trahit peut-être l'origine fayoumisante de l'artiste. L'un des signataires de cet article croit voir dans cette figure féminine une représentation de la Vierge, en admettant qu'il s'agit là d'une simple hypothèse. Mais, on doit remarquer, d'une part qu'elle est dotée d'une sorte de massue, et d'autre part, que les deux anges font le geste de la couronner; or, ce don de couronnes se trouve fréquemment dans les martyres (nous avons cela dans les récits de martyres, et plus tard, ce geste est rendu dans plusieurs peintures ¹⁶; cela nous paraît exclure que cette figuration puisse être celle de la Vierge; certes, cette exclusion n'explique pas cet attribut ressemblant à une massue ¹⁷; au reste, il ne semble pas que cette figure féminine soit explicitée par l'inscription immédiatement supérieure :

± ама ман || ноу тарх€ || манаріто

Ama Man-nou, l'archi-mandrite.

De plus cette figure féminine se trouve surmonter un visage circulaire qu'on hésite à identifier comme le soleil ou la lune.

15. H. Grisar, Die römische Kapelle Sancta Sanctorum, Freiburg im Br., 1908, p. 115.

16. On peut citer par exemple, J. Clédat, La nécropole et le monastère de Baouit (MIFAO 12), Le Caire, 1904-1906, pl. LIII ou J. Leroy, Les peintures des couvents du désert d'Esna (MIFAO 95), Le Caire, 1975, pl. 40-41.

17. La présence des deux couronnes fait songer

à une martyre, peut-être la sainte patronne de la donatrice, sainte Théodote, -- la mère des saints Côme et Damien est la seule de ce nom, commémorée par le Synaxaire, mais ni les feuillets coptes ni le résumé du Synaxaire n'expliquent cet attribut; O. Wulff y voit un «rouleau» («Schriftrolle») description citée, p. 226, en bas, il est vrai avec un ?).

Au sommet de la croix est figuré en pied saint Senute, tête nue, ce qui est la manière habituelle de représenter les pachômiens; son identification est bien précisée par une inscription :

À l'autre extrémité de la croix, est un médaillon, occupé par un buste d'ange, qui est désigné au-dessus :

+ ΑΡΧΑΓΓЄ | ΑΟΥ ΓΑΒΡΙΗΑ archan-ge Gabriel.

Entre l'inscription désignant cette figure angélique et le visage circulaire, est tracée une autre inscription, qui paraît ne correspondre à aucune figure, mais simplement avoir pour fonction de combler un espace vide :

```
+ AMAMA \parallel TEPMOY \parallel TET TEY \parallel TEPAPI \parallelOY + + ...

Ama Ma-termoute, la « deu-terari- os 18 ...
```

Ajoutons qu'ici, les écoinçons sont remplis aussi de motifs floraux parfois plus importants que sur le recto.

En résumé.

- a. Nous sommes assurés:
- de la représentation de saint Senute en haut de la croix;
- de l'archange Gabriel, en bas, précisions qui nous sont données par des inscriptions;
- des deux anges tendant une couronne, à la figure centrale.
 - b. Nous demeurons dans le doute :
- au sujet de cette figure féminine du centre, dont l'attribut (une sorte de masse) reste pour nous imprécis;
- relativement à la figure lunaire, bien que l'absence de rayons nous incline à penser qu'il ne peut s'agir du soleil;
- il semble que l'inscription de la prieure [Ma]termoute ¹⁹ ne corresponde à aucun dessin.
- 18. Ce terme grec désigne celui ou celle qui occupe la seconde place après l'abbé ou l'abbesse; on pourrait le rendre; en français, par « second (e) ».
- 19. Il semble que le vrai nom soit « Termoute », et que précédé du titre honorifique « Ama », cela ait donné lieu à une diplographie de la syllabe

«ma»; G. Heuser, op. cit., p. 18, 56, 61 donne «Termoute» et non «Matermoute»; de même le Namenbuch de F. Preisigke, recense une forme «Termouthè» et «Termouthis» (masculin et féminin) non «Matermouthis»; y a-t-il eu calque sur le nom «Patermoute»?

CONCLUSION

Cette croix peut être datée du VI° ou VII° siècle, ce qui nous amène à une époque un peu plus haute que celle que lui attribuait J. Leroy.

La présence de nombreuses inscriptions coptes nous oblige à lui donner une origine égyptienne; bien que celles-ci soient rédigées en dialecte sahidique, cela ne nous permet pas, comme pour des manuscrits, d'être assurés que l'objet a été confectionné au Sa'id; tout au plus, en raison des lambdacismes, peut-on supposer qu'il est le produit d'un atelier du Fayoum.

La coiffure des femmes représentées au recto comme au verso comporte une partie triangulaire, qu'on ne saurait qualifier; de toute façon, on peut dire que c'est un élément de la coiffure féminine, car les figures masculines sont dépourvues de cette particularité.

Il nous a paru utile de publier ce témoin de l'orfèvrerie copte qui complète heureusement ce que nous savons des représentations de la croix, à une époque ancienne; nous comprenons que l'abbé J. Leroy ait formé le projet de faire connaître ce joyau d'art copte, et espérons que cet article ne lui aurait pas déplu.

LA CROIX, DITE DE THÉODOTE

RECTO et VERSO

(pl. VIII et IX)







